



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-021

Séance du jeudi 23 février 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-trois février à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt trois septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 24

Ayant pris part à la
délibération : 31

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Henri VIAULES, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Monsieur Éric THIELE (*suppléant*), Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE.

Excusées donnant procuration : Monsieur Jean-Pierre LESCURE donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Françoise HOULES donnant procuration à Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Pascal THIERY donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC donnant procuration à Madame Nathalie FABRE, Madame Anna CALS donnant procuration à Madame Isabelle SOULET.

Excusés : Madame Ambre SOULARD, Monsieur Raoul DE RUS, Monsieur Frédéric GAU, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Madame Nadège BARTHE DE LA OSA.

Objet de la délibération : ZAC de Laboutarié – Travaux de viabilisation :
Demande subvention État – DETR 2023

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté de Laboutarié a été validé en Conseil communautaire lors de sa séance en date du 19 janvier 2015.

Un premier phasage des travaux permettant de commercialiser 4 premiers lots (pourvus aujourd'hui), ayant été validé le 4 novembre 2015, il convient à présent de poursuivre l'aménagement de la ZAC afin de proposer à la vente 4 lots supplémentaires permettant d'accueillir de nouvelles activités artisanales et industrielles sur ce site.

La Communauté de communes espère ainsi créer et maintenir de l'emploi, renforcer l'attractivité de son territoire et conforter son économie présente.

Le montant global prévisionnel des travaux s'élève à 333 149,88 € HT.

Afin de permettre la réalisation desdits travaux, il est proposé de solliciter auprès de l'État (au titre de la DETR 2023) les aides financières les plus importantes possibles venant en atténuation de cet investissement dans le cadre du plan de financement prévisionnel ci-après :

| | € HT | Taux |
|------------------------|--------------|-------|
| État (DETR 2023) | 166 574,94 € | 50 % |
| Communauté de Communes | 166 574,94 € | 50 % |
| TOTAL | 333 149,88 € | 100 % |

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel susvisé,
- de solliciter les subventions les plus importantes possibles auprès de l'État (au titre de la DETR 2023),
- d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents utiles à cet effet.

Envoyé en préfecture le 13/03/2023

Reçu en préfecture le 13/03/2023

Affiché le 14/03/2023

ID : 081-200034049-20230223-2023_021-DE

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté
de Communes
Centre
Tarn

La Secrétaire de séance,

Nadège BARTHE DE LA OSA

